

Protéines végétales et normalisation volontaire

Bénéficiez d'une veille stratégique, anticipez les évolutions, faites entendre votre voix et accélérez votre croissance.

La normalisation volontaire, un vrai plus pour l'activité des organisations qui s'y impliquent !

Quels que soient votre secteur d'activités ou la taille de votre organisation, vous avez tout à gagner à intervenir dans l'élaboration des normes volontaires.

S'impliquer en normalisation, c'est en effet le moyen :

- d'anticiper et d'influer sur les règles du jeu qui demain seront utilisées par votre marché,
- de rencontrer et d'échanger avec les acteurs de votre domaine,
- de vous positionner comme une référence de votre secteur.

A l'international, la normalisation volontaire vous permet de développer un réseau d'influence et d'alliances et de valoriser vos intérêts dans les instances européennes (CEN et CENELEC) et internationales (ISO et IEC).

Une étude du BIPE* de janvier 2016 le prouve : s'impliquer dans la normalisation est un investissement qui se révèle payant. 20%, c'est le surcroît de **croissance du chiffre d'affaires**, observé dans les entreprises investies dans des commissions de normalisation.

Pourquoi pas vous ?

* Société indépendante d'études économiques et de conseil en stratégie.

Quels sont les enjeux ?

La croissance de la population mondiale s'accompagne d'une augmentation de la demande en apports protéiques de qualité pour tous. Des disparités existent aujourd'hui au niveau mondial entre les différents modes de consommation des protéines qui peuvent être d'origines animale ou végétale. L'objectif est donc aujourd'hui de permettre **la mise à disposition de protéines alimentaires de bonne qualité** disponibles pour l'ensemble de la population mondiale qui répondent aux enjeux écologiques, sociaux et environnementaux.

En France, le nombre de références contenant des **matières protéiques végétales** a été multiplié par plus de trois ces dernières années. Le marché est en pleine expansion et particulièrement ouvert à l'innovation grâce à la diversité des sources de protéines possibles. Que vous soyez producteur de matières protéiques végétales ou issues d'algues ou de ferments, ou encore utilisateur de ces produits, les travaux de normalisation en cours vous concernent ! Forts de vos expériences, venez co-construire des outils d'harmonisation des méthodes de production, promouvoir les bonnes pratiques de production et protéger vos savoir-faire.

Rejoignez-nous et participez à l'**harmonisation des noms de produits** pour les échanges commerciaux (qu'appelle-t-on précisément farine protéique, isolat, concentrat ?). Fiabilisez et **fixez les méthodes de contrôle et d'analyse** (teneur en protéines...). Exprimez vos attentes en matière de **critères de qualité** des matières protéiques végétales...

Les normes à créer viendront encadrer les pratiques de demain : prenez une longueur d'avance, **participez à la commission de normalisation dédiée aux protéines végétales et créez les normes dont vous avez besoin**.

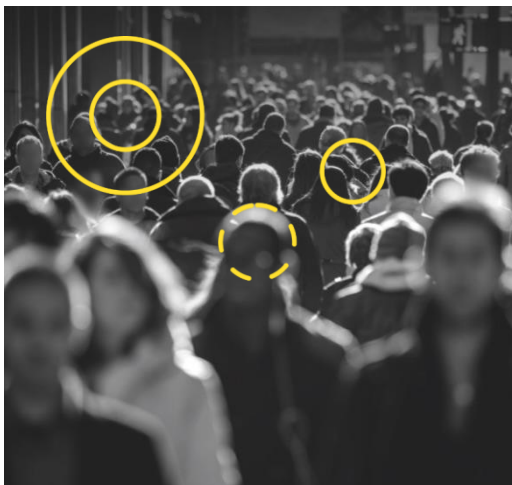
Une norme volontaire : qu'est-ce que c'est ?

Lancée à l'initiative des acteurs du marché, la norme volontaire est un cadre de référence qui vise à fournir des lignes directrices, des prescriptions techniques ou qualitatives pour des produits, services ou pratiques au service de l'intérêt général.

Elle est le fruit d'une co-production consensuelle entre les professionnels et les utilisateurs qui se sont engagés dans son élaboration. Tout le monde peut participer à sa création et toute organisation peut ou non l'utiliser et s'y référer. C'est pourquoi la norme est dite volontaire.



[Découvrez l'histoire de Theo...](#)



Vous souhaitez participer ? Nous sommes là pour vous aider !

A toutes les étapes d'élaboration des normes volontaires, nous sommes à vos côtés pour vous informer et vous accompagner en vous apportant conseils et solutions adaptées à vos besoins.

Nous partageons avec vous notre connaissance des mécanismes de normalisation français, européens et internationaux et vous accompagnons tout au long des projets.

Notre objectif : faciliter la co-production des documents de normalisation et vous permettre de participer à toutes les étapes de prise de décision jusqu'à la validation des textes.

Comment devenir membre ?

La normalisation sur les protéines végétales se déroule principalement sur le plan français. A l'avenir, elle pourrait se développer au niveau international. Plusieurs pays y contribueront alors dont la France à travers l'AFNOR.

La commission de normalisation « Protéines végétale » (AFNOR/V54A) vous permet, en devenant membre, de faire valoir votre position. L'activité de cette commission est gérée sous forme de projets qui nécessitent l'apport technique des participants et une contribution financière pour garantir un niveau de services de qualité.

Qui participe ?

En France : Proteines France ; Roquette ; Moulin Soufflet ; Improve ; Avril ; Cooperative Agricole Le Gouessant ; Terres Inovia / Terres Univia ; Hemp it ; Eurofins ; Upscience...

**Pour en savoir plus,
contactez :**

Clémence GAUCHER
AFNOR Normalisation
clemence.gaucher@afnor.org
01 41 62 81 69

Les priorités de travail et thèmes d'actualité

En devenant membre de la commission de normalisation AFNOR/V54A "Protéines végétales", vous pourrez contribuer à la rédaction du projet de norme en cours d'élaboration, faire valoir votre position et partager vos bonnes pratiques. Vous effectuez aussi une veille normative en lien avec votre domaine d'application.

- **Quelle(s) commission(s) ? :**
La commission AFNOR/V54A « Protéines végétales »
- **Principaux travaux en cours ? :**
Développement d'une norme d'application volontaire AFNOR définissant les matières protéiques destinées à l'alimentation humaine, préparées à partir de végétaux, d'algues ou de micro-algues.
Référence du projet : **prNF V54-001 « Matières protéiques végétales issues des végétaux et des algues et micro-algues – Spécifications »**
- **Ces travaux s'adressent à quel(s) type(s) d'acteurs ? :**
Si vous êtes producteur de matières protéiques végétales ou l'un de leurs clients, laboratoire prestataire d'analyses, centre technique ou organisme de recherche travaillant sur la thématique des protéines végétale, pouvoirs publics légiférant sur ce type de produits, ces travaux s'adressent à vous !
- **Et répondent à quel(s) besoin(s) du marché ? :**
Ces travaux ont pour objectifs :
 - d'harmoniser les dénominations de produits (isolats, concentrats, farines...) afin de clarifier et faciliter les échanges commerciaux,
 - de fiabiliser et fixer les méthodes de contrôle pour lutter contre les éventuels litiges et entraves aux échanges,
 - de développer des outils pour l'émergence de ce marché en devenir et en pleine expansion sans bloquer l'innovation.

Accédez au programme de travail de la commission sur le site www.norminfo.afnor.org : [lien vers la page de la structure](#)

